



COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/34**

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Fanny CADILLON- LAPORTE, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : Mmes Sandra Terracol, Angélique THELIOL M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Annule et remplace la délibération n°2024/27 sollicitant une subvention au titre du dispositif Boost'Comm'une « 2023-2026 »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le contrat Boost'Comm'une « 2023-2026 » a été signé le 19 décembre 2023.

Monsieur le Maire propose de solliciter une partie du montant de l'aide soit 23 685,00€ dans le cadre des travaux de voirie suivant le plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Montant travaux HT	94 740,05	DETR (40%)	37 896,02
TVA (20%)	18 948,01	BOOST (CD)	23 685,00
		Fond concours (CCCSO)	5 000,00
		Autofinancement	47 107,04
Montant total TTC	113 688,06	Montant total TTC	113 688,06

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M le Maire à solliciter l'aide du Boost'Comm'une « 2023-2026 » pour un montant de 23 685,00€ ,
- Valide le plan de financement du projet décrit ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.